

PRODUCTIONS VIVRIERES LOCALES ET APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ URBAIN DE BOUNDIALI (CÔTE D'IVOIRE)

Soualiho SOUMAHORO

Université Peleforo Gon Coulibaly Korbogo
ssoualiho20@gmail.com

Sophie Pulchérie TAPE

Université Peleforo Gon Coulibaly (Korbogo – Côte d'Ivoire)
pultap78@yahoo.fr

Résumé

L'agriculture pérenne et l'extraction minière constituent les principales activités économiques de Boundiali. Ainsi, la diffusion médiatique du pactole cotonnier masque la politique d'autosuffisance en produits vivriers locaux. La marginalisation de l'agriculture vivrière est donc remise sur la sellette, créant ainsi une forte demande en vivrier dans l'aire d'étude. Toutefois, une organisation socio-culturelle est mise en place par les populations rurales pour le ravitaillement du marché urbain de Boundiali.

L'objectif de ce travail est d'analyser les effets probants des productions vivrières locales dans l'approvisionnement du marché de Boundiali. La démarche méthodologique s'est appuyée sur la recherche documentaire et l'enquête de terrain à travers le questionnaire et le guide d'entretien.

Les résultats révèlent que le maïs (37,85%), l'arachide (37,38%), le riz (22,33%) et l'igname (1,87%) sont les vivriers dominants proposés par les producteurs locaux sur le marché de Boundiali. De plus, les circuits longs ravitaillent le marché de Boundiali en produits vivriers. Enfin, une contribution moyenne de 15 000 000 FCFA par an est profitable à la collectivité locale à travers le prélèvement des taxes sur le marché urbain.

Mots clés : *Boundiali, approvisionnement urbain, productions vivrières, marché.*

Abstract

Perennial agriculture and mining are the main economic activities in Boundiali. As a result, media coverage of the cotton bonanza obscures the policy of self-sufficiency in local food crops. The marginalisation of food-producing agriculture is therefore back in the spotlight, creating a strong demand for food in the study area. However, a socio-cultural organisation has been set up by rural populations to supply the Boundiali urban market.

The aim of this study is to analyse the impact of local food production in supplying the Boundiali market. The methodological approach was based on documentary research and a field survey using a questionnaire and an interview guide.

The results show that maize (37.85%), groundnuts (37.38%), rice (22.33%) and yams (1.87%) are the dominant food crops offered by local producers at the Boundiali market. In addition, long-distance channels supply the Boundiali market with food products. Finally, an average

contribution of 15,000,000 FCFA per year is made to the local community through taxes levied on the urban market.

Key words: Boundiali, urban supply, food crops, market

Introduction

L'économie ivoirienne repose sur l'agriculture industrielle. Depuis la colonisation, la production vivrière occupe une place peu reluisante. De fait, l'euphorie des années de prospérité économique du pays a masqué le problème relatif à l'autosuffisance. Des décennies après, le mouvement d'urbanisation avec son cortège de problèmes suscite une prise de conscience collective. En effet, la Côte d'Ivoire se caractérise par une urbanisation accélérée dans les années post-indépendance. Anne Marie COTTEN (1968 : 225) a estimé que parmi les pays francophones de l'Afrique de l'ouest, la Côte d'Ivoire est celui où le fait urbain apparait de la manière la plus spectaculaire. Estimée à 6.709.600 habitants en 1975 (DCGT_x, 1975), le nombre d'habitants est passé de 15.366.672 en 1998 à 22.671.331 en 2014, pour atteindre 29 389 150 en 2021 (INS-RGPH, 1998, 2014, 2021), soit un taux de croissance annuel de l'ordre de 2,9% pour la période 2014-2021 avec un volume d'urbains de l'ordre de 15 152 232 habitants, soit 53,9% contre 12 944 419 habitants en milieu rural, soit 46,1%. Elle est l'un des pays les plus urbanisés de l'Afrique subsaharienne puisque 43% de la population totale sont des urbains (TAPE BIDI *et al.*, 2018 : 1). De surcroît, le nombre d'urbains a atteint sa vitesse de croisière en 2013 avec 53,26% (KOFFIE-BIKPO et ADAYE, 2014 : 141-149). Dans le même temps, le nombre de villes ivoiriennes est passé de 30 à 89 et à 127 aujourd'hui (INS-RGPH, 1988, 1998, 2014) avec une dominance de la ville d'Abidjan (CIPD +30, 2023, p 1). A l'instar de la métropole abidjanaise, la cité de Boundiali dans la Bagoué compte 65191 habitants contre 39962 depuis 2014, soit un taux de croissance de 24,00% (INS-RGPH, 2014 ; 2021). Elle couvre une superficie d'environ 33 km² (Google Earth/image satellite, 2022). Une telle croissance de ses habitants rime avec son extension spatiale. La conséquence est l'augmentation du nombre de personnes à nourrir. Ainsi, la forte croissance démographique suscite de vives inquiétudes (Patience MPANZU BALOMBA, *et al.*, 2011 : 1). La croissance vertigineuse de la population multiplie par quatre les besoins alimentaires (Mendez del Villar P, Bauer JM, 2013, pp 4-9). Les relations ville-campagne sont importantes pour

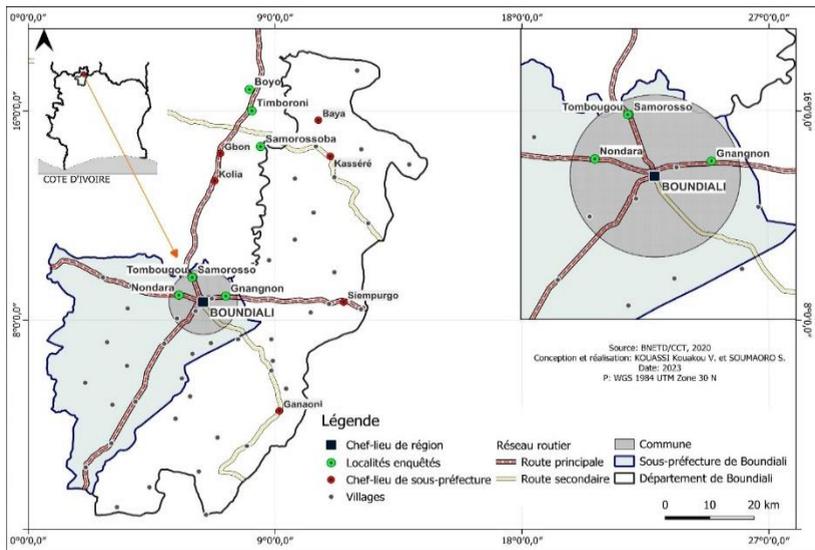
satisfaire les besoins des populations (HOUNGBO, 2015 : 13-14). En sus, les cités ont correctement été ravitaillées par les campagnes (CHALEARD.J.L., 1996 : 111-122). L'endogénéisation de l'approvisionnement est alors centrale. Mais, la capacité des campagnes africaines à nourrir les villes a été un sujet de grande controverse depuis les années 1970 (MPANZU BALOMBA *et al.*, 2011, *op. cit.*). En tout état de cause, le développement de l'agriculture est nécessaire pour dominer la croissance urbaine en Côte d'Ivoire (Jacqueline PELTRE-WURTZ et Benjamin STECK, 1991 : 8). Elle est pourvoyeuse de vivres pour les populations rurales et urbaines (DUFUMIER. M, 1999 : 547-560). Pour atteindre cet objectif social, des Sociétés de Développement (SODE) furent créées par les autorités ivoiriennes à travers la CIDT pour le coton, la SODESUCRE pour le sucre, la SODEPRA pour l'élevage, la SODERIZ pour la riziculture et la SODEFEL pour les légumes entre 1960 et 1980. Le souci d'atteindre l'autosuffisance alimentaire était sans détour, car ces sociétés d'Etat ont été dotées d'importants moyens financiers et de structures d'encadrement du monde paysan (KONAN *et al.*, 2016 : 6). Elles étaient solidement implantées dans la zone de Boundiali. Ce qui revient à dire que les savanes du nord sont propices à l'agriculture vivrière (YABILE, 1986 : 40). A côté de ces outils nationaux, le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) finance depuis 2017 des projets dans le domaine des céréales et des maraîchers. Autrefois, c'était le projet d'appui à la promotion agricole et à la commercialisation (PROPACOM) et aujourd'hui le programme d'appui au développement des filières agricoles (PADFA). L'ambition des autorités à travers ces projets est certes d'améliorer la transformation et la commercialisation du riz, mais d'œuvrer à une floraison agricole, garant de l'autosuffisance. Cependant, l'environnement de la région de Boundiali a été marqué par la psychose due à la rumeur d'attaque terroriste dans les villages. En arrière-plan, la crise cotonnière des années 80 avec son cortège de baisse de pouvoir d'achat des ménages a privé l'Etat de disposer de devises pour subventionner les importations de denrées. Enfin, la pandémie du corona virus (covid-19) a fortement ralenti les flux des marchandises. Ce tableau très sombre entraîne des pénuries de produits de première nécessité surtout sur les marchés urbains. L'objectif de cette étude est d'analyser l'impact des productions vivrières locales dans l'approvisionnement du marché de Boundiali.

Matériels et méthodes

I-Présentation du terrain d'étude et matériels

La cité de Boundiali est le chef-lieu de la région de la Bagoué. A 100 km de la ville de Korhogo dans la partie nord-ouest, elle est à cheval entre les parallèles 9°29 et 9°32 de latitude nord et 6°27 et 6°29 de longitude ouest (figure 1).

Figure 1: Localisation du milieu d'étude



Source : Travaux de terrain, 2022-2023

II-Démarche méthodologique

Une démarche scientifique rigoureuse a été adoptée afin d'atteindre nos objectifs. De fait, la recherche documentaire s'est faite dans les bibliothèques et centres de documentation. La bibliothèque de l'Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo (UPGC), la bibliothèque municipale de Korhogo, la Direction Régionale de l'Agriculture, du développement rural et des productions vivrières à Boundiali, la Direction régionale de l'ANADER à Korhogo et l'antenne de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) à

Boundiali, le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) à Korhogo et l'Office pour la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV) à Abidjan ont été visitées pour mener à bien cette étude. Le Bureau National d'Etude Technique et de Développement (BNETD) et l'Institut National de la Statistique (INS) à Korhogo ont été parcourus pour la consultation des documents cartographiques. Aussi, des moteurs de recherche sur internet comme Google scholar ont été d'un apport capital dans la collecte des données secondaires. Relativement à la collecte de données primaires, l'enquête de terrain s'est effectuée de novembre 2021 à février 2022. Pour plus d'efficacité dans la conduite des travaux de recherche, un questionnaire a servi de support pour parcourir tout le bloc d'étude en questionnant les producteurs de vivriers. Des entretiens et interviews ont été également réalisés avec les agents des services techniques de la mairie de Boundiali quant au nombre de marchés, à la régularité des produits vivriers locaux et au prélèvement des taxes municipales. La sélection des individus et des localités rurales à enquêter s'est faite de la manière suivante : le choix des localités d'étude s'est opéré dans un rayon de 10 km autour du centre-ville. A cet effet, toutes les localités au nombre de quatre (04) ont été enquêtées. Quant à la sélection des ménages agricoles à interroger, nous avons eu recours à la technique du choix raisonné en imposant les critères relatifs à la qualité du producteur (producteur de vivriers), le statut de l'agriculteur (une année au moins), l'âge (25 ans au moins) et la spécificité des produits vivriers (maïs, riz, arachide, mil, sorgho, haricot, igname). Un échantillon représentatif a été constitué sur une base de sondage à partir d'une population agricole sous-préfectorale au nombre de 1550 où ont été déduits 55 chefs de ménages des villages sélectionnés. En s'appuyant sur les postulats d'identification des villages et des personnes cibles, la taille de l'échantillon a été déterminée par le biais de la méthode probabiliste de D. Schwartz (1995 : 209) :

$X = [(z\alpha)^2 \times p(1-p)] / d^2$; X étant la taille de l'échantillon, $z\alpha$ le niveau de confiance à 95% (valeur type de 1,96), d la marge d'erreur à 5% (valeur type de 0,05), $q=1-p$, $p = n/N$ avec p la proportion des ménages agricoles concernés par les cultures vivrières dans les ménages agricoles de chaque village de la commune à enquêter (n) par rapport au nombre total de ménages agricoles dans la commune (N) à laquelle se situe ce dernier. En procédant ainsi par village et en rapportant le résultat à 10 %, on obtient pour le village de Gnagnon l'application

numérique suivante : $X = [(1,96)^2 \times 0,018 (1-0,018)] / (0,1)^2$ qui est égal à combien six (6) chefs de ménages agricoles. Les résultats sont consignés dans le tableau 1.

Tableau 1 : Nombre des chefs de ménages agricoles enquêtés dans la zone d'étude

Communes	Localités retenues	Effectif total des chefs de ménages agricoles de vivriers selon le sexe par localité retenue	Effectif total des chefs de ménages agricoles de vivriers interrogés par localité
Boundiali	Gnagnon	02/26	00/06
	Nondara	07/138	02/31
	Samorosso	02/21	00/05
	Tombougou	03/48	00/11
Total	04	14/233	02/53

Bleu=Sexe féminin ; Orange=Sexe masculin

Source : Institut National de la Statistique (INS-RGPH, 2014)

L'examen du tableau 1 indique que l'enquête de terrain a porté sur 55 chefs de ménages agricoles sur un total de 247. Ainsi, 2 chefs de ménages de sexe féminin et 53 chefs de ménages de sexe masculin sur un ensemble de 14 chefs de ménages femmes et 233 chefs de ménages hommes ont été interrogés. Aussi, il faut signifier que le traitement statistique des données a été possible grâce à l'outil informatique. Ainsi, le logiciel Word version 2010 a été utilisé pour la rédaction du document alors que celui du Sphinx version 4.5 a permis d'élaborer le questionnaire. Ensuite, le logiciel Microsoft Excel version 2013 a servi de base pour la représentation des tableaux ainsi que les diagrammes. Enfin, le logiciel QGIS version 3.12 a été mis à contribution pour la conception et la réalisation des cartes.

Résultats

I-2-Présentation des productions vivrières

I-2-1-Des superficies emblavées par les producteurs enquêtés avec une prédominance à Nondara

Nondara s'impose comme l'aire culturelle de prédilection du vivrier dans la commune de Boundiali. Le tableau 2 atteste cette réalité.

Tableau 2: *Superficies emblavées en hectare des cultures vivrières à Boundiali*

Localités	Riz	Maïs	Mil	Sorgho	Haricot	Arachide	Igname	TOTAL
Gnagnon	15	19	3	3	1	11	5	57
Nondara	59	116	6	0	0	144	13	338
Samorosso	11	10	0	0	0	4	2	27
Tombougou	19	32	0	0	1	14	1	67
TOTAL	104	177	9	3	2	173	21	489

Source : Enquêtes de terrain 2021-2022

Le maïs, l'arachide et le riz occupent des espaces surfaciques importantes avec respectivement 177 ha (soit 36,20% des surfaces totales emblavées), 173 ha (35,39%) et 104 ha (21,27%) (Tableau 2). Par ailleurs, l'aire culturale de l'igname qui est de 21 ha (4,29%) est plus élevée que celles du mil (9 ha, soit 1,84%), du sorgho (3 ha, soit 0,61%) et le haricot (2 ha, soit 0,41%). Samorosso dispose de la plus petite des surfaces exploitées, car il représente un peu plus de la 20^{ème} (27 ha soit 5,52%) du couvert cultural semé. La faible superficie observée à Samorosso pourrait être redevable aux nombreuses actions de lotissements entreprises par la communauté réduisant de facto l'espace de culture. Aussi, le mode d'accès à la terre dans cette localité est très rigide. Ainsi, la location et le métayage sont des modalités très réduites d'accès au foncier surtout à Samorosso. 54,55% des producteurs à Nondara sont des héritiers fonciers contre 47,27% qui accèdent à la terre par le biais du don. En plus, 1,82% de producteur loue la terre et 3,64% procèdent au partage de la production comme moyen d'usage des terres arables. Par contre, le don et le métayage occupent une proportion très faible (7,27%) au profit du mode d'accès par héritage à Samorosso. A ces goulots d'étranglement cités, s'ajoutent l'exode des bras-valides vers la ville de Boundiali pour exercer dans les secteurs secondaire et tertiaire et l'urbanisation de Boundiali au détriment de Samorosso, situé à peine à trois km de cette cité limitant ainsi la production de vivriers au travers d'une diminution drastique des superficies cultivables. En revanche, ces balises qui jalonnent l'accès à la terre agricole pourraient anticiper et prévenir toute velléité de conflits fonciers. Par ailleurs, la superficie ensemencée pourrait expliquer la quantité de produits vivriers récoltés.

I-2-2-Une production vivrière locale dominée par le maïs et l'arachide

Le maïs et l'arachide dominent les produits vivriers végétaux avec respectivement 185604 kg de production annuelle, soit 37,85% de la production totale annuelle et 183300 kg soit 37,38% (tableau 3). Nondara est la principale localité qui pourrait approvisionner la ville de Boundiali par rapport aux données statistiques agricoles qu'elle affiche : 148400 kg pour l'arachide soit 41,44%, 129000 kg pour le maïs soit 36,02% et 76500 kg pour le riz soit 21,36%. La photo 1 témoigne la pratique de la culture de l'arachide à Nondara. Toutefois, les deux premières cultures se présentent comme les identités culturelles vivrières de Boundiali, auxquelles il faut aussi adjoindre le riz. La prédominance du maïs pourrait se justifier par la compatibilité de cette culture au régime climatique de la zone. En sus, l'assujettissement des autres cultures s'expliquerait à travers la diète alimentaire du peuple sénoufo basée essentiellement sur le maïs. Enfin, l'accessibilité économique de cette denrée par le consommateur en serait une raison plausible de cette dominance.

Tableau 3 : *Production annuelle en kilogramme des cultures vivrières*

Localités	Riz	Maïs	Mil	Sorgho	Haricot	Arachide	Igname	TOTAL
Gnagnon	11000	16100	1800	750	100	11200	1000	41950
Nondara	76500	129000	0	0	0	148400	4200	358100
Samorosso	7500	9500	0	0	0	4200	2000	23200
Tombougou	14500	31004	0	0	0	19500	2000	67004
TOTAL	109500	185604	1800	750	100	183300	9200	490254

Source : Enquête de terrain 2021-2022

Photo 1: *Champ d'arachide à Gnagnon à 3 km de Boundiali*



Source : Cliché SOUMAHORO, 2022

Les surfaces emblavées et le volume de production expliquent un bon ou mauvais rendement agricole.

I-2-3-Un meilleur rendement du vivrier à Tombougou

L'arachide, le maïs, l'igname et le riz ont des rendements élevés par rapport aux autres cultures avec respectivement des rendements bruts de l'ordre de 4491,58 kg/ha, 3878,29 kg/ha, 3523,07 kg/ha et 3474,90 kg/ha (tableau 4). Une analyse comparative de ces rendements indexe la culture de l'arachide ayant le rendement le plus élevé : 4491,58 kg/ha soit 27,53% des rendements totaux. La production vivrière locale permet de ravitailler les marchés urbains. Le fort rendement de vivriers constaté à Tombougou pourrait s'expliquer par la qualité du sol riche en éléments nutritifs d'une part et d'autre part, le respect des méthodes et techniques agricoles par les producteurs.

Tableau 4 : *Rendements en kg/ha des cultures vivrières*

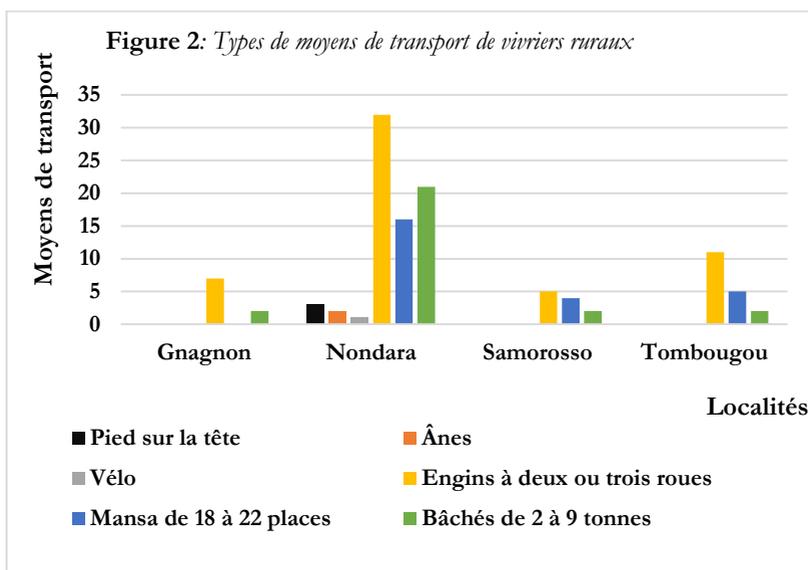
Localités	Riz	Maïs	Mil	Sorgho	Haricot	Arachide	Igname	TOTAL
Gnagnon	733,33	847,36	600	250	100	1018,18	200	3748,87
Nondara	1296,61	1112,06	0	0	0	1030,55	323,07	3762,29
Samorosso	681,81	950	0	0	0	1050	1000	3681,81
Tombougou	763,15	968,87	0	0	0	1392,85	2000	5124,87
TOTAL	3474,90	3878,29	600	250	100	4491,58	3523,07	16317,84

Source : Enquête de terrain 2021-2022

II-Approvisionnement du pôle commercial urbain de Boundiali en produits vivriers locaux

II-1-Moyens de transport pour l'écoulement des produits vivriers locaux

Les motos à deux ou trois roues, les bâchés de 2 à 9 tonnes et le mansa de 18 à 22 places assurent 94,68% du transport des produits vivriers ruraux (figure 2). Ainsi, 23,89% des producteurs ruraux transportent leurs produits dans des bâchés contre 22,12% les véhicules de transport en commun, 48,67% les engins à deux ou trois roues, 2,65% sur la tête, 0,9% le vélo et 1,77% les animaux de bât. Le fort recours aux motos à deux ou trois roues s'explique par le faible volume des productions vivrières locales à acheminer des bassins ruraux de production vers la ville de Boundiali.



Source : Travaux de terrain 2022-2023

La figure 2 montre que l'usage des engins à trois roues est le principal moyen de transport du vivrier, comme l'atteste également la Photo 2.

Photo 2 : Engin à trois roues chargé de vivriers à Boundiali

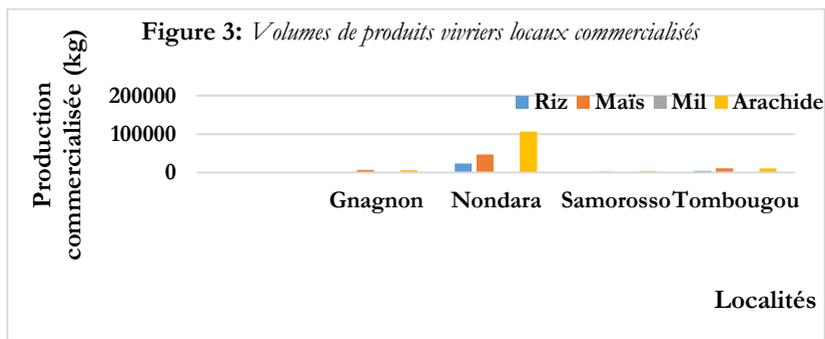


Source : Cliché SOUMAHORO, 2022

II-2-Relation entre la production vivrière locale et le marché de Boundiali.

Nondara commercialise 46900 kg de maïs, 106600 kg d'arachide et 23900 kg de riz et demeure le grenier du vivrier dans l'aire d'étude

(Figure 3). Toutefois, cette production (490254 kg par an) reste insuffisante pour une population urbaine de l'ordre de 65191, soit 7,52 kg/citadin/an. En dehors de la faible production, divers prix sont pratiqués sur le marché.



Source : Travaux de terrain, 2022-2023

II-3- Prix des produits vivriers commercialisés caractérisés par une valeur marchande élevée de l'arachide

Le kg de l'arachide est de 650 FCFA contre 20000 FCFA le sac de 100 kg du riz non pilé, le maïs, 17500 FCFA le sac de 100 kg et le mil, 200 FCFA le kg (Tableau 5). A l'examen du tableau 5, l'arachide a une forte valeur marchande avec kg/650 FCFA. Pour rendre la transaction possible, des unités de mesures locales sont utilisées qui sont le seau, le tas et boîte. Ainsi, une boîte de maïs coûte 175 FCFA alors que celle du mil est de 200 FCFA. La photo 3 présente les types de produits vivriers disponibles dans le marché de Boundiali. La valeur marchande élevée de l'arachide pourrait soutenir le choix des producteurs pour la production de cette culture.

Vivriers	Quantité	Prix unitaire (FCFA)	Montant (FCFA)
Riz non pilé (kg)	100	200	20000
Maïs (kg)	100	175	17500
Mil (kg)	100	200	20000
Arachide (graine en kg)	100	650	65000

Tableau 5 : Prix de vente moyen des produits vivriers végétaux au niveau des producteurs

Source : Travaux de terrain 2022-2023

Photo 3 : *Céréales vendus au marché de Boundiali*



Source : Cliché SOUMAHORO, 2022-2023

A l'analyse de la photo 3, le maïs concassé, le riz blanc, le haricot, le mil et le sorgho sont les vivriers très prisés dans le marché de Boundiali. Les échanges commerciaux des produits vivriers locaux sont une source de ressources financières pour la mairie de Boundiali.

II-4-La contribution du vivrier local dans la gestion de la mairie de Boundiali

Les recettes collectées par la mairie de Boundiali de 2017 à 2021 oscillent entre 15 000 000 FCFA et 16 700 000 FCFA (Tableau 6). A l'examen du tableau 6, la part des taxes en 2017 était de 4 236 855 FCFA, soit 27,59% des recettes contre 2 504 960 FCFA en 2021, soit 15,04% des recettes. En effet, le commerçant de vivrier paie 200 FCFA/jour. Le montant journalier des taxes est de 180 000 FCFA en 2021 pour 900 places sur 10002 places disponibles dans le marché. Cela démontre la place qu'occupe le commerce de vivriers dans la constitution des taxes de la mairie de Boundiali.

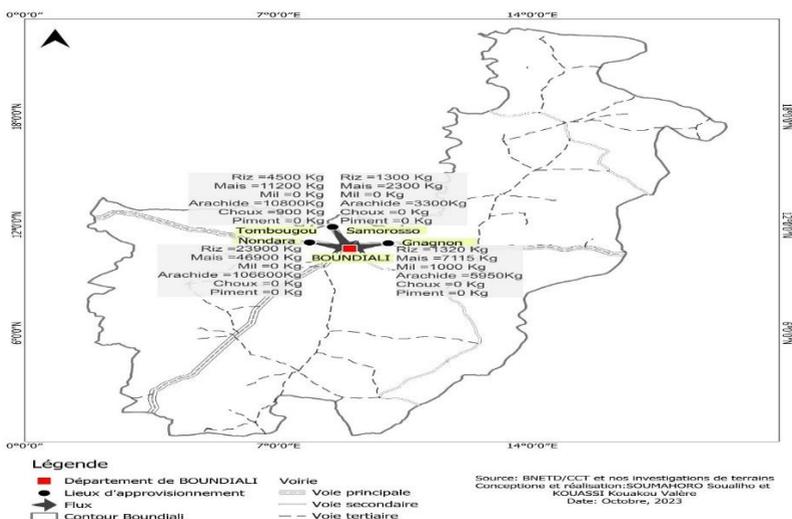
Tableau 6: Evolution des recettes du marché de Boundiali de 2017 à 2021

Années	Taxes (FCFA)	Redevances (FCFA)	Recettes (FCFA)
2017	4 236 855	11 118 145	15 355 000
2018	2 497 700	13 289 400	15 787 100
2019	2 316 750	13 200 650	15 517 400
2020	3 233 770	12 579 530	15 813 300
2021	2 504 960	14 154 640	16 659 600
Moyenne sur 5 ans	2 958 007	12 868 473	15 826 480

Source : Travaux de terrain, 2022-2023

A la lecture de la figure 4, Nondara reste le premier fournisseur de la ville de Boundiali.

Figure 5: Flux des produits vivriers ruraux vers la ville de Boundiali



Source : Travaux de terrain, 2022-2023

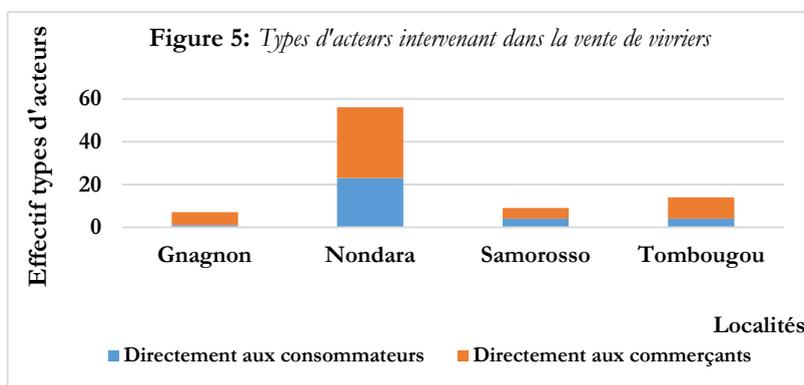
Le système de commercialisation comprend deux niveaux : le circuit court ou direct et le circuit long ou indirect. Ainsi, l'analyse du tableau 7 annonce que 64 femmes interviennent dans la commercialisation de vivriers.

Tableau 7 : *Effectifs des femmes productrices vendeuses de vivriers enquêtées*

Localités	Nombre de femmes
Gnagnon	08
Nondara	34
Samorosso	07
Tombougou	15
Total	64

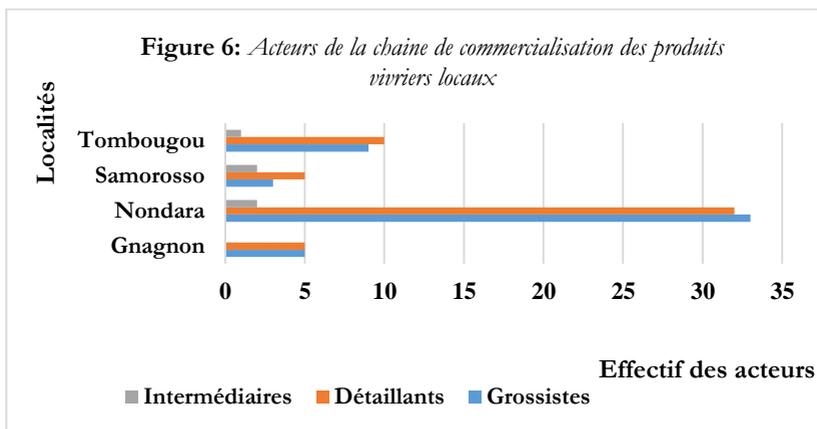
Source : *Travaux de terrain, 2021-2022*

Par ailleurs, la figure 5 indique que 37,21% des femmes livrent directement leurs marchandises aux consommateurs contre 62,79% qui les vendent aux commerçants.



Source : *Travaux de terrain, 2021-2022*

Le circuit long met le producteur en contact avec les grossistes, les détaillants et les intermédiaires. A l'examen de la figure 6, 46,73% des producteurs vendent leurs récoltes aux grossistes contre 48,60% pour les détaillants et 4,67% les intermédiaires. Les systèmes d'approvisionnement de la ville de Boundiali sont dominés par les circuits longs dits indirects (figure 6). Cependant, il faut remarquer que les femmes des producteurs proposent des vivriers, surtout les samedis, jour phare du marché de Boundiali aux consommateurs.



Source : Travaux de terrain, 2021-2022

III-Discussion

Le droit sur la terre est essentiellement de type coutumier au travers de la dominance du mode d'accès au foncier agricole par héritage. L'ordre successoral s'établit suivant le lignage patrilinéaire. Le kahafolo (chef de village) ou le tarafolo (chef de terre) attribue les lopins de terre à exploiter aux membres de la famille en fonction des besoins. Les familles exercent alors un droit d'usage inaliénable. Cette pratique foncière interdit de facto toutes formes de transactions. Il ressort que la nature du mode d'accès à la terre pourrait constituer un obstacle pour une production vivrière abondante. Cette réalité observée dans le milieu de recherche est appuyée par les travaux de DUFUMIER. M (1999 : 547-560). Selon cet auteur, l'indivision des terres apparait souvent comme un obstacle à l'intensification agricole. L'accès à la terre constitue donc la barrière la plus importante dans la production de banane plantain dans la région ouest du Cameroun (Guillaume Hensel FONGANG FOUEPE et *al.*, 2019 : 5). De plus, l'approvisionnement du marché de Boundiali est tributaire de céréales, d'oléagineux et de tubercules du milieu rural. Mais, les études de Sophie Pulcherie TAPE (2023 : 4) montre que le vivrier disponible à Ayamé est dominé par la banane plantain, le manioc et le taro des campagnes environnantes. Le transport de ces produits vivriers ruraux des bassins de productions vers le lieu physique d'échanges commerciaux de Boundiali est dévolu aux divers moyens de locomotion. Seuls les engins

à deux ou trois roues font l'objet d'une forte demande. Le recours aux engins à deux ou trois roues s'explique d'une part par le faible volume de la production et d'autre part, par la distance des voies. Cette réalité de l'aire d'étude est confirmée par les travaux de Djibril KONATE *et al.* (2021 : 3128) qui soutient que le recours de la capacité des camions est fonction de l'importance des produits à transporter et de l'éloignement de la zone de collecte des produits. Mais, le moyen de transport de Boundiali est différent de celui de Téra au Niger (Djibril KONATE *et al.*, 2021, *op cité*). En effet, ce sont les animaux de bât qui constituent les moyens de mobilité dans la zone. Pour concilier toutes ces positions, la théorie de Von Thünen stipule que la distance justifie le coût de transport. Pour ce dernier, il existe des lieux meilleurs que d'autres pour une activité donnée. Plus les bassins de production vivrière sont éloignés ou distants, plus le coût de transport des vivres augmente. L'accès de ces produits vivriers locaux sur le marché de Boundiali offre une possibilité aux producteurs, aux commerçants et à la mairie d'engranger des ressources financières. La commercialisation des vivriers est animée par deux circuits : le circuit court ou direct et le circuit long ou indirect. Ainsi, les producteurs liquident leurs marchandises soit directement aux consommateurs, soit aux commerçants. Ce procédé de vente des produits vivriers locaux est en phase avec les résultats des travaux de Sophie Pulchérie TAPE *et al.* (2020 : 19). Ces auteurs indiquent que 10% des producteurs vendent leurs produits au consommateur, puis 47% au commerçant et enfin 43% à la fois au consommateur et au commerçant de la ville de Bouaké. Aussi, la collecte des taxes par le biais des producteurs-vendeurs renfloue le budget communal. Cette embellie économique de la collectivité locale par l'entremise des taxes et redevances est d'ailleurs justifiée par les travaux de ALE Agbachi Georges (2020 : 8) qui soutient que les recettes représentent pour la collectivité locale une manne financière considérable pour le budget communal dans le cadre de son développement territorial. Cet auteur, en phase avec MBELLA MBONG Rostant et MAWO Vigenie Yoland (2023 : 189) montre l'efficacité de la gestion du marché par la collectivité locale de Ouaké dans le nord-est du Bénin. Il soutient que ladite collectivité récolte en moyenne entre 22 et 40 millions de FCFA depuis 2012 au titre des recettes provenant des taxes et redevances d'occupation de places.

Conclusion

Les conditions de la production vivrière nécessitent le recours au don, l'héritage, la location et le métayage. Toutefois, le mode héritage émerge. Le régime foncier influe sur les superficies emblavées. Ainsi, le maïs (36,20%), le riz (21,27%), le mil (1,84%), le sorgho (0,61%), le haricot (0,41%), l'arachide (35,38%) et l'igname (4,29%) constituent les espaces ensemencés. De plus, les spéculations sont le maïs (37,85%), l'arachide (37,38%), le riz (22,33%), l'igname (1,87%), le mil (0,36%), le sorgho (0,15%) et le haricot (0,02%). Ces denrées alimentaires accèdent au marché de Boundiali grâce aux moyens de transports où les engins à deux ou trois (48,67%) sont les plus convoités. La vente des denrées de subsistances ouvrent une voie pour la collectivité locale d'enranger des ressources financières consubstantielles au développement communal. C'est pourquoi, la mairie devrait encourager le regroupement des producteurs de vivriers en organisation professionnelle agricole, la distribution gratuite d'intrants agricoles, l'allocation de subventions, l'entretien des routes et l'assurance de la propreté du marché.

Références bibliographiques

- ALE Agbachi Georges** (2020), Marchés ruraux et dynamique spatiale au nord Bénin : l'exemple du marché de Kassoua-Allah à Ouaké, Annale de l'Université de Moundou, Série A-FLASH Vol 7 (:), 12p.
- Anne-Marie COTTEN** (1968) Les villes de Côte d'Ivoire. Une méthode d'approche par l'étude des équipements tertiaires. Bulletins de l'Association de Géographes Français 45 (366), pp 223-238
- Céline Yolande KOFFIE-BIKPO, Akoua Assunta ADAYE** (2014), Agriculture commerciale à Abidjan : le cas des cultures maraîchères. Dans pour 2014/4 (N°224), pp 141-149
- CHALEARD Jean Louis** (1996), Marchés et Vivrier marchand en Afrique occidentale : le cas de la Côte d'Ivoire, Historiens et géographes, p111-122
- Djibril KONATE, Lacina FOFANA, Soualiho SOUMAHORO** (2021), « Impact socio-économique et environnemental du bitumage d'une voie express : Exemple de l'axe Korhogo-Karakoro », *Journal Africain de Communication Scientifique et Technologique n°100*, pp 3121-3134

- DUFUMIER. Marc** (1999), La prise en compte des risques dans la définition des politiques de développement agricole. In le risque en agriculture, Edition ORSTOM, Paris, pp547-560
- Guillaume Hensel FONGANG FOUPE, Achile BIKOI, Denis Pompidou FOLEFACK et al.,** (2019), Analyse socioéconomique du système de commercialisation de la banane plantain dans la région de l'Ouest Cameroun, Int.J. Biol. Chem. Sci. 13 (4) : pp2259-2274
- HOUNGBO Nounagnon Emile** (2015), « Relation campagne et ville : Deux réalités complémentaires et interdépendantes », In: AGRIDAPE, Relations ville-campagne, Num 31, vol 2, pp.13-14.
- Jacqueline PELTRE WURTZ, STECK Benjamin** (1991), Les charrues de la Bagoué. Gestion paysanne d'une opération cotonnière en Côte-d'Ivoire. Paris, Éditions de l'ORSTOM, 303 p.
- KONAN.K.H., KRA.K.J., GOGOUA.G.E.** (2016), « Les défis de l'approvisionnement de la ville de Korhogo en produits vivriers », Journal des Sciences Sociales N° SPECIAL « Variations subsaharienne», pp 47-62
- Lehou Franck Cyril TAPE BIDI, BELI Didier YAO, Céline Yolande KOFFIE-BIKPO** (2018), Le commerce du riz importé à Abidjan (Côte d'Ivoire). EDUCI Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, p 127-138
- MBELLA MBONG Rostant, MAWO Vigenie Yoland** (2023), Des marchés ruraux au cœur du développement local : Cas des produits agricoles dans l'arrondissement de Mélong. Revue Espace Géographique et Société Marocaine, Numéro 67, pp 181-204
- Patricio Mendez del Villar, Jean-Martin Bauer** (2013), Le riz en Afrique de l'ouest : dynamiques, politiques et perspectives. *Cahiers Agricultures* 22 (5), pp 336-344
- Patience MPANZU BALOMBA, Philippe LEBAILLY, Charles KINKELA SAVY** (2011), Les conditions de productions et de mise sur le marché des produits vivriers paysans dans la Province du Bas-Congo (R.D.Congo). Les Cahiers de l'Association Tiers-Monde, n° 26, p 1.
- René Kinimo YABILE** (1986), Autosuffisance alimentaire en Côte d'Ivoire : Paradoxe ou Réalité socio-économique. *Economie rurale* 175, PP.44-49
- SCHWARTZ Daniel** (1995), L'échantillonnage : du prélèvement à l'analyse. Edition ORSTOM, 209 p.

Sophie Pulchérie TAPE (2023), Circuit de commercialisation des produits vivriers dans le département d'Ayamé (Sud-Est de la Côte d'Ivoire), *Université d'Abomey-Calavi. Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement* N° 001, vol 4, pp. 53-66

Sophie Pulchérie TAPE, Médé Roger DINDJI, Kouakou Valère KOUASSI (2020), Approvisionnement de la ville de Bouaké (Centre de la Côte d'Ivoire) en produits vivriers, *Université de Lomé. Revue de Géographie du Lardymes* N° 25, pp. 95-107.